

Réf: Dossier N° 078790

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAS BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré derrière le 22ème
arrondissement, Lot 1004, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAS BTP »

Objet : Bâtiment
Travaux Publics,
VRD ,
Forage,
Aménagement foncier,
Etude et conception des plans,
Construction métallique,
Réhabilitation ,
Gestion Immobilière,
Fournitures de bureau et consommables,
informatique
Fourniture de denrées alimentaires,
Vente et location de biens immobiliers
Commerce général,
Location et Vente de Terrains,
Vente en ligne,
Placement de personnels de : Maison, Bureau,
Sécurité... ,
Prestation diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré derrière le 22ème arrondissement, Lot 1004, Ilot 273

Dirigeant(s) : M DADIE AKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03409 du 20/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16855/GTCA/RC/2022 du 20/04/2022

